



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°186/2026
du Conseil communautaire
Séance du 28 septembre 2026**

Date d'envoi de la convocation = 22 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 51

Nombre de conseillers absents : 26

Nombre de votants : 59

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : BASCLE Charles, MUCCIO Christine, JACKEL Jérôme, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CREYSSON Yves, CASTOR Raphael, EISELE Michel, MAHLER Fred, RIEU José, TEDESCHI Marie-Laure, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoît, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah, GOURRET Patrice, AUGUSTIN Philippe, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, LACOUSSE Nathalie, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, BROCHE Jérôme, CORBA Sébastien.

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, ROUSSINE Serge, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, SICARD Jade, COUSTON Maxime, EUTEDJIAN Claudine (procuration à GOURRET Patrice), BAGUR Marie-Laure, FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), ESQUER Olivier, LORIC Karima, GAYTE Jocelyne (procuration à VANDEMEULEBROUCKE), DANIEL Georges (procuration à Véronique HERBE), CHENIVESSE Hélène (procuration à Charles BASCLE), CARMINATI Jérôme (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah), ROBELET Olivier, PRAT Patrice (procuration à DI-ROLLO Ludovic), MOSSAND Guillaume (procuration à PARADIS Gislaine),

Secrétaire de Séance : Guy AUBANEL

OBJET : Gestion du service public de l'assainissement collectif communes de Aiguèze, Bagnols-sur-Cèze, Carsan, Cavillargues, Chusclan, Codolet, Issirac, La Roque sur Cèze, Laudun l'Ardoise, Laval-Saint-Roman, Le Garn, Montclus, Montfaucon, Orsan, Sabran, Saint Alexandre, Saint André de Roquepertuis, Saint André d'Olérargues, Saint Christol de Rodières, Saint Etienne des Sorts, Saint Gervais, Saint Julien de Peyrolas, Saint Laurent de Carnols, Saint Marcel de Careiret, Saint Michel d'Euzet, Saint Nazaire, Saint Paulet de Caisson, Saint Pons le Calm, Salazac, Vénéjan, et Verfeuil - signature avenant 2

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment l'article R3135-8,

Vu le contrat de délégation de service public (DSP) de l'assainissement collectif pour 31 communes conclu avec l'entreprise SAUR pour une durée de 6 ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2028 par délibération 177/2022 du 24 octobre 2022

Vu l'avenant 1,

Vu l'avenant 2 joint,

Considérant l'intégration au périmètre de la concession de nouveaux équipements,

Considérant que cette modification du périmètre de la concession a un impact sur les tarifs de ce service public,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Eau et Assainissement du 27 août 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-D'approuver la passation de cet avenant 2 ;

-D'approuver les nouveaux tarifs de ce service public ;

-D'autoriser le Président ou son représentant à signer ledit avenant 2.

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise, le 28 septembre 2026.

Le Président

Christophe SERRE

Le Secrétaire de Séance

Guy AUBANEL

